



Réseaux culturels du parc Livradois- Forez



Pour une nouvelle organisation
culturelle servant une stratégie plus
lisible et visible du projet culturel.

Réflexion et démarche de réorganisation des acteurs culturels du territoire pour une valorisation de la politique culturelle face à la recomposition territoriale, la mutation des compétences et la place de la culture en tant que compétence partagée et facultative.

+ Les actions inspirantes

Ci-dessous nous avons choisi de répertorier une partie des projets qui furent pour nous sources d'inspiration. Ces démarches sont certes non transposables et ce n'est pas notre ambition. Pour autant, nous avons trouvé en ces projets des éléments forts dont nous pensons intéressant de récupérer l'essence pour venir nourrir notre propre démarche.

LA MESCLA – Le portail culturel du Verdon

Art et Culture Fabri de Peiresc est l'association culturelle du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (Pays A3V) et intervient sur 34 communes de ce territoire (communautés de communes du Moyen Verdon, du Haut-Verdon Val d'Allos, du Teillon et du Pays d'Entrevaux).

- L'école de musique et de danse du Moyen-Verdon vous ouvre ses portes!
- L'office de la Culture Provence-Verdon
- Le Verdon sous toutes ses coutures avec la revue Verdon!
- Secrets de Fabriques, à la découverte du patrimoine du pays A3V!
- Le Cinéma de Pays, un cinéma mobile dans le Verdon!
- Au temps des lutins, une ludothèque itinérante
- Le Plancher des Chèvres, un voyage sonore en campagne
- Un voyage au pays des livres avec le réseau des médiathèques du Pays A3V
- Regards sur le tournage sur bois à Aiguines : du musée à l'école
- Association Les Cabotins

C'est un outil de communication et de mise en réseaux.



LA PASSERELLE

LA PASSERELLE – Espace culturel dans le département du Bas-Rhin

Son projet culturel se décline à partir de 3 pratiques :

- le cinéma,
- la construction d'une saison culturelle,
- la mise en place systématique de projets culturels et artistiques et d'événements fédérateurs,

et porte sur 5 axes :

- Education à l'image
- Spectacle vivant et soutien à la création
- Initiation, développement et soutien aux musiques actuelles
- Sensibilisation à toutes les formes d'expression artistiques et formation des encadrants
- Centre de ressources et partenariat

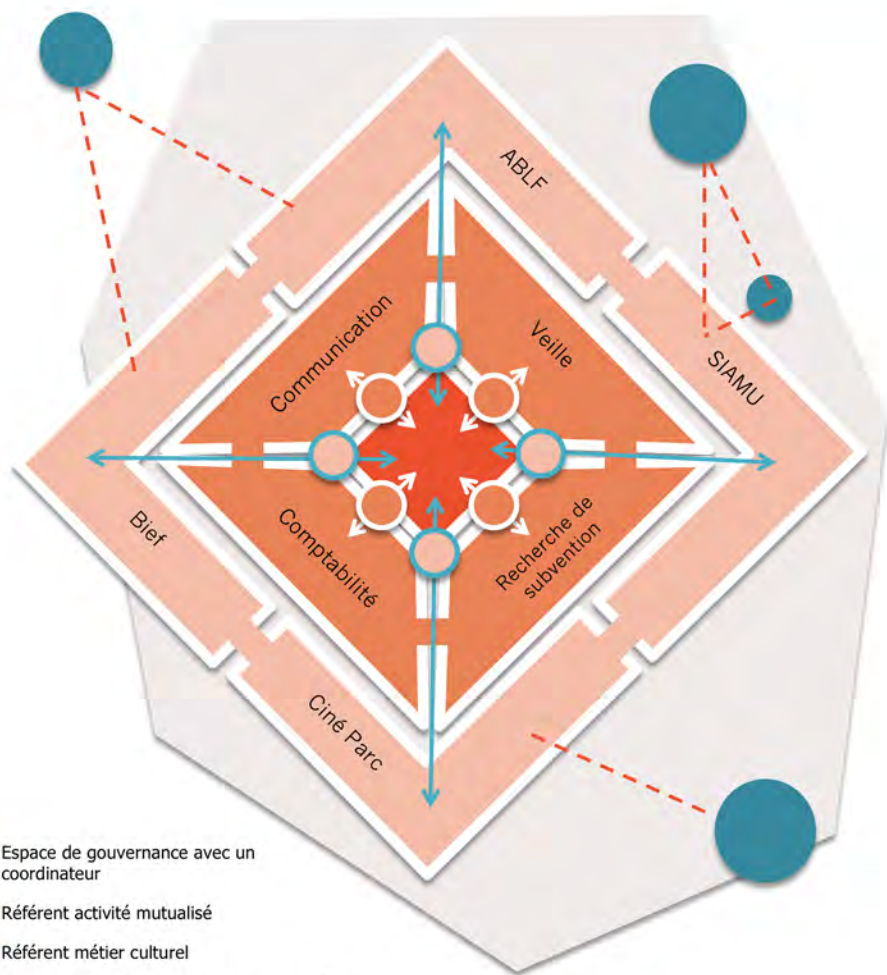
« Être un passeur de culture pour tous les habitants. »

- Fidéliser le public de proximité autant sur le cinéma que sur le spectacle vivant,
- Mener un travail de sensibilisation auprès des usagers du centre social et de formation du personnel d'encadrement,
- Positionner « La passerelle » comme centre de ressources pour les structures socioéducatives et culturelles de l'agglomération,
- Construire des projets artistiques forts avec des compagnies régionales par le biais du soutien à la création associé à une démarche éducative et pédagogique auprès des publics et plus particulièrement les enfants et les jeunes.



+ Le projet organisationnel

Ci-dessous une représentation graphique et non définitive du fonctionnement de la nouvelle organisation des réseaux culturels.



-  Espace de gouvernance avec un coordinateur
-  Référent activité mutualisé
-  Référent métier culturel
-  Autres acteurs (Association, partenaire...)
-  Territoire
-  Partenariats externes

Des missions amenant à la mutualisation et à plus de souplesse

Par missions, nous entendons ici, rôles et apports. Autrement dit le travail a été de réfléchir à la valeur ajoutée de cette nouvelle organisation.

Partant du postulat que la politique culturelle s'articule autour de 5 axes :

- Les pratiques,
- La diffusion,
- Les équipements,
- Les publics
- La médiation

La nouvelle organisation doit également apporter des éléments de réponse aux 3 grands fleaux de la démarche actuelle :

- La question sociale face à l'action culturelle,
- La question de la communication
- La question de la cohérence



Cœur de mission	Objectifs – Conséquences – Besoins...
Protéger les structures de ce qui les parasite	• Libérer du temps • Le personnel : question sociale • Dépense d'énergie sur les montages de dossier (administratif) • Communication : auprès des publics, partenaires, collectivités • Contractualisation avec les mêmes partenaires : mutualiser, faire des économies d'échelles...
Sur-dimension	• Sur-dimension des actions
Visibilité	• Se rendre indispensable • Occuper la place
Organisation « Une aventure commune »	• Ritualiser les rencontres • Une communication unique dédiée • Un événement commun • Responsable charismatique • Croisement des pratiques • Question d'un lieu de rencontre : HUB ? • Collectif dans la création au centre des questionnements de l'organisation
Réactivité / Interopérabilité / Singularité	• Ingénierie culturelle (formation ou recrutement)
« Routines et Durée » de vie – des réseaux	• Redevenir inventif et créatif • Question de la gouvernance (Donner envie – ne plus subir) • Participer au vivre ensemble, être acteur du vivre ensemble
Les ajouts et appréciations du Collectif	• Vie de réseau • Redéfinir un territoire action commun • Cohérence des actions • Mutualisation des moyens • Gagner du temps

+ Les clefs pour engager la plate-forme culturelle du territoire

Les réseaux et le Pays cristallisent le lien entre le territoire

- Les clivages géographiques : donner à un événement une résonance sur plusieurs lieux, développer l'itinérance par et pour des professionnels. Comment créer un lien entre les deux bassins ?
- Le nivellement culturel : s'appuyer sur une expertise culturelle (sur la base du CCT), qualifier ce qu'est une plus-value artistique.
- La simple consommation culturelle : en permettant la participation des habitants au travers de débat, d'ateliers
- Le cloisonnement culturel : comment favoriser les échanges entre domaines culturels, entre réseaux ? par exemple, en développant les activités éducatives autour des arts vivants, en exposant des œuvres contemporaines dans des lieux patrimoniaux, en créant des ponts avec cette culture scientifique très présentes (liée à l'activités des réserves naturelles, du PNR, ...)

Les moyens :

- La conquête des publics exclus (réfléchir en termes de mobilité sociale et non uniquement spatiale)
- Une politique de valorisation patrimoniale (car le patrimoine est mal positionné)
- Une politique d'accès aux services de proximité mais une proximité sociale (politique tarifaire, engagement politique)
- Une politique permettant l'exercice des pratiques amateurs liée aussi à une politique permettant de bénéficier d'un enseignement artistique de qualité (s'appuyant sur des professionnels et non des bénévoles),
- Une politique permettant présence et diffusion des acteurs culturels professionnels.
- Enfin, une politique valorisant les actions, acteurs et structures culturelles.

Les pièges à éviter :

- Pour mettre en place cette plate-forme culturelle aujourd'hui, il s'agit de ne plus se limiter à :
- Lister l'existant (avec une position d'auto-satisfaction)
 - Mettre en réseau les acteurs sans réfléchir en amont sur les conséquences quant aux pratiques et à la qualité des offres culturelles (la gestion passant alors devant la pédagogie ou l'action de création)
 - Isoler la question culturelle des autres projets communaux, intercommunaux et en faire un objet à part.
 - Ne traiter que des acteurs professionnels en ignorant les bénévoles

Pour résumer, nous dirions que le Pays ou réseau porte présente(ait) plusieurs atouts :

- Il est un levier au développement de partenariat et coopération entre collectivités, acteurs publics, entre collectivité et acteurs associatifs, entre acteurs associatifs eux-mêmes
- Il mobilise des financements pour l'action culturelle (CCT en 2016)
- Il ouvre le débat public sur les identités culturelles et leur rayonnement



Réseaux culturels du parc Livradois- Forez



Réalisé avec le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes

AUVERGNE – Rhône-Alpes

Chargée de projet

Emilie Grille
Maison du Parc
63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
0473955757 – e.grille@parc-livradois-forez.org





+ Introduction: Agilité et mutualisation

Un tiers-lieu éphémère s'est déroulé au sein de la Maison du Parc du Livradois Forez les 5 et 6 mars dernier. L'objectif de ce séminaire était de profiter de l'urgence provoquée par la recomposition territoriale pour travailler sur la capacité d'adaptation des réseaux. Il a aussi donné l'opportunité de réfléchir ensemble à un avenir commun soutenant la politique culturelle.

Depuis 2010, différentes réflexions ont été menées au sujet de cet avenir commun. La complexité et la richesse du sujet mêlées à l'instabilité de l'écosystème des réseaux ont permis de poser les bases d'une volonté d'agir ensemble, mais avec un accompagnement, considérant que chaque réseau n'était pas en mesure de se libérer du temps pour le faire.

Par conséquent, les différents membres des réseaux ont formulé le souhait de s'approprier cette démarche en construisant eux-mêmes l'organisation agile et pertinente pour leurs besoins. Le duo d'accompagnateur Grains de Sel Cie a cherché à valoriser les compétences, ressources et forces pour déceler les opportunités créatives potentiellement offertes à ce projet.

De l'ABLF à Ciné parc, en passant par le SIAMU, le Bief et plus récemment les Jeunes Pousses, ces réseaux souhaitent avancer ensemble. Devenir plus lisibles et visibles est un objectif central. Cela demande la mise en place dans le temps d'une organisation offrant à chacun plus de liberté, de souplesse, de perspectives tout en conservant les identités propres et n'ajoutant pas une couche au "mille-feuille" culturel territorial.

Le poids des différentes structures est aujourd'hui indéniable dans les dynamiques culturelles locales. Leurs missions sont soutenues et reconnues par les partenaires valorisant l'impact social fort des démarches. Chaque entité est administrée, représentée par des élus mais les structurations et périmètres se superposent sans pour autant ne former qu'un et c'est toute la complexité du processus entamé.

+ Carte d'identité des réseaux

NOM : Bief

Date de naissance : 2001

Nature juridique : Association

Loi 1901



Objet : Programmation pluridisciplinaire, laboratoire
d'expérimentations culturelles : spectacle vivant,
expositions, conférences, ateliers, artothèque et
manufacture d'images -

Périmètre : 6 EPCI

Organisation : 4 dont 1 directeur, 1 chargé de mission, Un secrétaire, 1 comptable (10H) et intermittents sur les actions de diffusions

Budget : Entre 150 000 € et 170 000 € (1/3 cotisations EPCI)

Cotisations : 1,8€/hab. + 30 000€ Pays d'Ambert
(transfert de compétences)



NOM : SIAMU

Date de naissance : 1987

Nature juridique : Syndicat



Objet : Initiation musicale, création d'ateliers musicaux, Création d'une musique intercommunale

Périmètre : PNR

Organisation : 4 dont 1 administratif et 3 professeurs

Budget : Ecole de musique 182 952€ + 6 528€ / Budget principal : 43 008€ + 11 250,07€



NOM : Ciné Parc

Date de naissance : 1989 (Association)

Nature juridique : SIVU (1991)

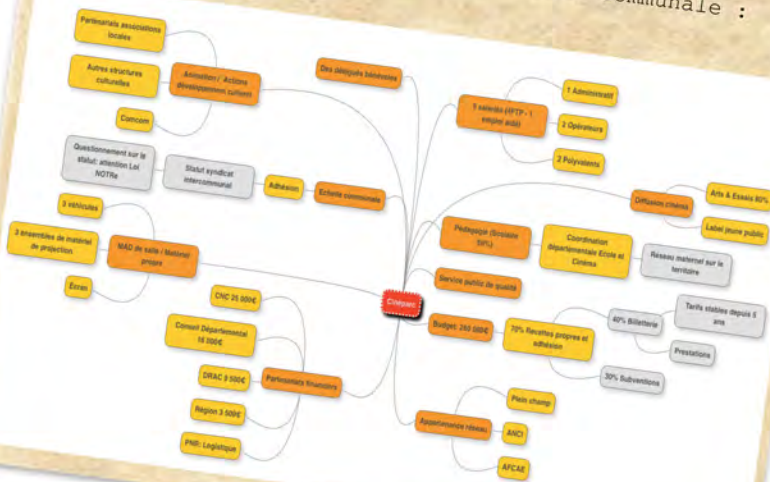


Objet : Favoriser l'accès à la culture cinématographique. Outil de divertissement, de pédagogie et de réflexion

Périmètre : 28 communes (dont 3 sur la Haute-Loire)

Organisation : 4 titulaires de la fonction publique, 1 emploi avenir et 1 contractuel

Cotisations : 2,50€ / Hab. - + 500 € de part fixe. - Part billetterie 98 166€ (2015) - Part communale : 88 470€



NOM : ABLF

Date de naissance : 1985

Nature juridique : Association

Loi 1901



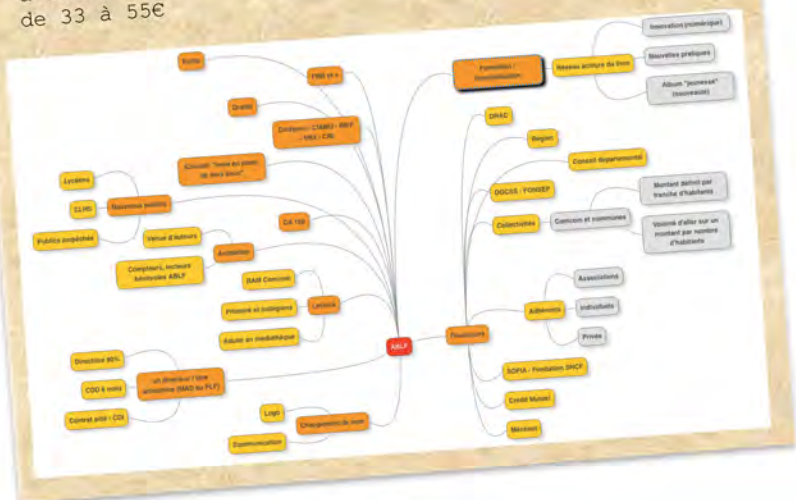
Objet : Promotion, diffusion du livre et de la lecture ainsi que le développement des bibliothèques en milieu rural

Périmètre : PNR + (pouvant varier suivant action)

Organisation : 3 employés dont 1 contrat aidé

Budget : 130 000€ (2013)

Cotisation: - Individuelle 12€ - Communes (tranche d'habitants) de 30 à 500€ - Établissements scolaires de 33 à 55€



Cette diversité de constitution, d'organisation et de moyens déjà en place est tout naturellement une source de richesse pour le collectif. Il y a en chacun un potentiel de partage de bonnes pratiques et de mutualisation de compétences indéniables. Pour autant cette richesse naturelle, devant être préservée, elle ne permet pas d'imaginer n'importe quelle organisation ou para-structure de collaboration. C'est tout l'enjeu des mois à venir.

Alors l'écriture d'un avenir commun commence maintenant, au sein des nouvelles régions fusionnées et qui devront élaborer leurs schémas régionaux stratégiques, et alors que les comcom vont fusionner et devront réaffirmer leur projet de territoire, et leurs compétences (2020). Les réseaux ont leur place dans ce nouveau paysage, mais surtout dans l'accompagnement et la définition d'une politique culturelle forte, lisible et visible.



Une problématique centrale : La place de la culture

Aujourd'hui, tout est culture, la culture n'est pas à côté de notre environnement, de notre cadre de vie, elle est dans toutes les choses de la vie.

La culture, c'est le vivre-ensemble qui habite un lieu, un territoire, un groupe, et qui en permanence tente de transmettre l'œuvre déjà là et d'ouvrir à l'œuvre à naître. Avec l'individualisation de la société, elle est rentrée dans l'espace privée, et il a fallu reconquérir l'espace public, par la création d'événements. Cette évolution de l'espace public n'a pas frappé les territoires ruraux qui s'étaient déjà structurés, à l'image des réseaux culturels du territoire, et dont la responsabilité, en tant que structure subventionnée, étaient d'occuper l'espace public et de décloisonner les publics et les lieux culturels.

La culture peut y contribuer, en considérant qu'elle est imaginative, créative, qu'elle participe à la vi(II)le, l'urbanité, la nouvelle urbanité qu'on essaie d'inventer ici, sur le Livradois-Forez, en souhaitant attirer « la ville » dans les bourgs, en terme de logement, mais aussi de services, de commerces et de culture. Tourisme et culture sont en ça très reliés et spécifiques sur notre territoire. Notre territoire n'a pas de plages, de hautes-montagnes, mais il a une culture, des savoir-faires, des

paysages et du patrimoine : à montrer, à faire découvrir, à partager. Notre territoire est aussi créatif, dans sa façon de s'organiser politiquement, mais aussi de se démarquer et de se penser ensemble. L'expression culturelle peut en être inspirée. La culture crée un « nous » sur le territoire.



Une raison d'être puissante et fédératrice

Tout au long du tiers-lieu éphémère, un soin tout particulier a été apporté à la construction de la raison d'être du collectif présent. Cette raison d'être n'est pas un slogan, pas une marque publicitaire, mais la raison pour laquelle ces acteurs se mobilisent au quotidien pour faire vivre leur territoire et mener au plus haut la culture au sein de cette espace.

La raison d'être, aussi appelée « le pourquoi », est une traduction verbale de ce qui fait vibrer les acteurs et ce qui leur donne envie de se réunir pour faire entendre plus haut leurs propos.

Cette raison d'être doit être fédératrice et créer du sens chez les parties-prenantes, les financeurs, les futurs acteurs du réseau...



Notre conviction est que la culture est fondamentale pour l'émancipation et l'épanouissement de l'individu. (dans un esprit humaniste et ouvert).

Notre conviction est que la culture est indispensable pour faire société. (mieux vivre ensemble).



+ Travail thématique

Les éléments constituant la démarche.

La raison d'être et la philosophie générale de la démarche collaborative des réseaux.

1



Dans la prise de compétence culturelle des communautés de communes, il existe des acteurs sur le territoire qui œuvrent depuis des années. Acteurs sectoriels qui participent au développement culturel. Comment ces acteurs peuvent mettre en œuvre et vous accompagner pour mettre en place une politique culturelle cohérente ?

L'ensemble de ces structures sont des outils portés par les collectivités locales, elles doivent s'adapter et au nouveau périmètre des blocs communaux, régional et apporter des solutions efficaces à l'action culturelle.

Les enjeux culturels du territoire

- Favoriser l'accès pour tous à la culture et à l'éducation artistique et culturelle (école (musique, danse...), associations, éducation populaire ...)
- Favoriser la création artistique (compagnies professionnelles, artistes, pratiques « amateur »)
- Accompagner la diffusion artistique (exposition, spectacle, salle de cinéma, festivals, bibliothèque...) pour lutter contre l'exclusion et favoriser le lien social

Le repositionnement des structures

2



Ainsi pour cela, elles doivent accepter dans un contexte économique contraint de mutualiser (personne et fonction) certain service, notamment dans les domaines suivants :

- La Communication (général et jeune public)
- La veille
- Administratif et financier

Ces acteurs vont vous permettre de façon opérationnelle d'« appliquer » la politique culturelle du territoire en lien avec les équipements existants.

Mais ils en appellent aussi à votre soutien et votre bienveillance pour combattre ce qui les parasite :

- La question sociale, d'une part, les ressources humaines, les dépenses d'énergie et de temps dans les démarches administratives, les recherches de financement, qui les privent de temps sur leur objet initial qu'est l'action culturelle.
- La question de la communication d'autre-part, et l'obligation d'être visible, auprès des publics, des partenaires, ...
- La question d'une cohérence et d'une unité, avec des contractualisations multiples, et individuelles, finalement pour chaque réseau, et le sentiment d'être dispersé par rapport au cœur de leur action contribuant à la politique culturelle globale.

La fédération et le développement des politiques culturelles



Ce sont ces constats, qui nous encouragent à être acteurs et force de propositions dans la nouvelle politique culturelle qui s'offre à nous. L'action culturelle est belle et bien là, il nous faut nous en saisir désormais tous ensemble pour la construire.

L'action culturelle quant à elle participe au développement des territoires car :

- Elle renvoie une image du territoire à l'extérieur, elle le rend visible et lisible
- Elle renforce le lien social elle apporte un « mieux vivre »
- Elle crée un réseau social qui relie acteurs locaux, acteurs politiques et habitants du territoire (liens entre acteurs éducatifs, collectivités et associations, professionnels et bénévoles)
- Elle permet la proximité aux œuvres, à l'art, à l'éducation et donc participe au maintien et à l'accueil des populations et au dynamisme du territoire